

Contexte

En vue de la transposition de la directive EURATOM 2013/59, l'impact sanitaire de l'exposition au cristallin est significatif. L'exposition au cristallin doit être estimée voire mesurée.

Proposition d'intervention

L'intervention permettra de réaliser, dans le cadre de 1 journée de travail, un point sur les risques sanitaires encourus lors d'une exposition au cristallin, les méthodes pour l'estimer et une étude de vos cas.

Pré requis

Technicien qualifié en radioprotection, personne compétente en radioprotection de niveau 3 option LUG et/ou RN.

Durée

1 jour, 8 h.

Sanction

Délivrance d'une attestation de formation.

Validité

Sans objet.

Programme

Connaitre les risques dus à l'exposition au cristallin pour mieux communiquer.

Connaitre la métrologie appliquée aux rayonnements ionisants nécessaire à l'estimation de l'exposition au cristallin.

Concevoir des campagnes de mesure pertinentes conformément aux situations que vous rencontrez.

Déroulé de la journée d'intervention :

Séquence 1 : Risques liés à l'exposition du cristallin.

Séquence 2 : Recommandations et réglementation actuelle sur la radioprotection du cristallin.

Séquence 3 : Les grandeurs dosimétriques opérationnelles.

Séquence 4 : Mesurer une exposition au cristallin

Séquence 5 : Etude de vos cas



350 € HT

par stagiaire et par jour (4 personnes minimum)

Toutes nos formations sont éligibles au titre de la formation professionnelle et peuvent être dispensées en intra ou en inter